

# Village de Bonaguil et son château

## Château de Bonaguil et ses abords

### ● Sites Inscrits

#### Commune(s)

Fumel, Saint-Front-sur-Lémance (47)  
Saint-Martin-le-Redon (46)

#### Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

#### C | Type(s) de site

Châteaux, parcs et jardins, domaines, allées d'arbres, squares

#### P |

Sites naturels et grands ensembles paysagers

#### Date(s) de protection

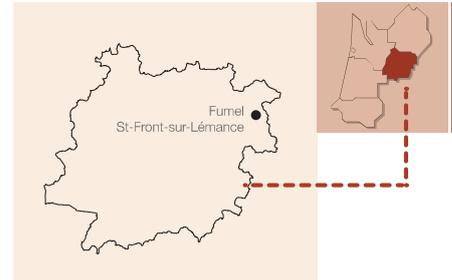
Village de Bonaguil et son château : 07 avril 1943 (arrêté ministériel)  
Château de Bonaguil et ses abords : 15 janvier 1975 (arrêté ministériel)

#### Superficie(s)

1 ha / 3500 ha (dont 2930 ha sur le LRG)

#### Référence(s) SIG

SIN0000363 / SIN00000364



### Motivation initiale de la protection



« Dans la commune de St-Front, presque à cheval sur les limites communes du département du Lot-et-Garonne et du Lot, est construit à flanc de coteaux, le vieux village de Bonaguil, dominé par la masse imposante et en bon état de son vieux château fort. Venant de Fumel, par une petite vallée aux pentes boisées, le voyageur est, après un détour du chemin vicinal, tout surpris de se trouver en face d'un des plus beaux vestiges de ce petit village, groupé sur les pentes du coteau, où est édifié son vieux château, classé Monument Historique et propriété de la ville de Fumel. Mais ce dernier n'est pas le seul motif d'intérêt de ce site, le village lui-même mérite toute notre attention. Ses vieilles maisons dont la pierre a la même coupe, la même teinte que celle du château, ses toits de tuiles moussues, ses ruelles mal pavées, son église située près du château, constituent un ensemble sur lequel la vie actuelle ne semble pas avoir de prise. On sent qu'il n'a pas subi au cours des siècles de transformation et qu'il est resté contemporain de sa forteresse, formant un bloc que l'on ne peut séparer en deux. » (Extrait du rapport de l'Inspecteur chargé des sites - 1943)

Dans les années 70, l'inspecteur des sites saisit la commission des sites pour étendre le Site Inscrit : « La protection du site de Bonaguil s'impose de façon à ce que notre administration puisse veiller à ce que les abords du château ne soient pas perturbés par des constructions qui viendraient modifier, à jamais, un environnement naturel remarquable. »

Il souligne « La valeur que représente Bonaguil dans le patrimoine artistique du pays et du département », « La protection projetée permettra :

- le contrôle de l'évolution du site dans le cadre de l'aménagement touristique, particulièrement bénéfique pour une région relativement pauvre,
  - l'assistance technique sur le plan architectural du service des Bâtiments de France,
  - l'octroi de subventions de l'Etat et du Département pour les constructions ultérieures,
  - la participation des élus locaux à l'étude de toutes les questions intéressant le site de Bonaguil »
- (Extrait du rapport de l'Inspecteur des sites - 1974).

## Etat actuel du site

### Environnement du site :

C'est entre Lot-et-Garonne et Lot, aux confins de l'Agenais et du Quercy, et plus précisément entre la Thèze et la Lémance que le château de Bonaguil a été construit. L'environnement proche fait partie du site lui-même.

### Description du site :

Le site du « Château de Bonaguil et ses abords » correspond à l'ensemble bâti du château installé sur son éperon rocheux à la confluence du ruisseau de Caubenne et celui de Bonaguil, et à son environnement large, dont les coteaux sont boisés, les plaines étroites et plateaux cultivés. Environnement large puisque les limites du site vont bien au-delà de la ligne de crêtes située dans le champ de visibilité de la terrasse du donjon du château. En effet, le site s'étend au sud et sud-est jusqu'à la ligne de crêtes des coteaux exposés au nord de la Thèze à une centaine de mètres de la rivière Lot.

Il s'agit d'un site rural, au relief dessiné par de nombreux cours d'eau, d'une surface qui avoisine au total les 3 500 hectares, sur deux départements, et plus précisément 2930 hectares en Lot et Garonne sur les communes de Fumel, Saint-Front-sur-Lémance, et plus de 500 hectares dans le Lot sur les communes de Soturac et Saint-Martin-le-Redon. Le château est sur la commune de Fumel. Le site comprend donc le château de Bonaguil et les habitations qui le bordent, les villages de Boussac et Saint-Martin-le-Redon situés dans la vallée de la Thèze et le village de Cavaignac situé sur le haut du coteau sud de la Thèze, en limite sud du site. En plus de ces villages, le territoire protégé comprend un habitat dispersé, principalement des fermes et anciennes fermes. Quelques nouvelles constructions se rencontrent le long des voies, mais cela reste rare et aucune d'entre elles n'est visible depuis le château de Bonaguil.

Le site est très irrigué. La vallée de la Thèze, située au sud est du site, est la vallée la plus large, sa plaine fertile permet une exploitation des terres en culture ou en prairie de fauche. Deux villages sont venus s'y implanter Saint-Martin-le-Redon (charmant village restauré) et Boussac. Les pentes sont boisées, principalement de forêt de feuillus (chênes, châtaigniers, frênes, noisetiers, cornouillers) et de quelques pins. Les abords des fermes ou habitations souvent implantées sur des replats laissent apparaître de larges clairières

Les vallées secondaires, Petite Thèze, ruisseau de Bonaguil, ruisseau de Caubenne, dont les cours d'eau sont tous des affluents de la Thèze, sont étroites et encaissées.

Les plateaux sont ouverts, c'est là que l'on retrouve de l'élevage, des parcelles cultivées en céréales et quelques parcelles de vignes autour du village de Cavaignac.

L'ancienne carrière et l'espace réservé au motocross restent très discrets dans le paysage. Le site est traversé par le GR36 « Grand tour du Haut Agenais ».

Le château de Bonaguil est bâti sur le rocher. Il domine la confluence du ruisseau de Caubenne et de Bonaguil. Les vues qui s'ouvrent depuis le château sont importantes, notamment depuis le donjon, vers le sud et vers l'est. Les pentes sont boisées (feuillus et quelques pins), seules les parcelles situées en fond de vallée (ruisseau de Caubenne et ruisseau de Bonaguil) et les pentes douces sont ouvertes par des prairies ou de petites parcelles de céréales. La forteresse qui date du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles est en cours de restauration. Une chapelle attenante au château a été récemment restaurée. Le bâtiment d'accueil/billetterie est en bois et se trouve à l'entrée de l'enclos du château. Son aspect



rustique défigure l'accès à ce haut lieu patrimonial. sa reconstruction est envisagée.

L'église du château et son cimetière se trouvent à quelques mètres à l'ouest de l'enclos du château.

Non loin de là se trouve un

espace de stationnement sur revêtement routier. Une partie de cet espace n'est pas visible depuis le château car masqué par les bois. Plus à l'ouest, en contre haut du parking, sous de maigres chênes pubescents ont été placées des tables de pique-nique. Le sol est très érodé du fait du piétinement. Au pied du château, se trouve le village de Bonaguil. Les maisons, implantées dans la pente sur le rocher, sont toutes anciennes et en partie restaurées. Les vues depuis le bas du village sur le château sont imposantes.

On retrouve dans le fond de vallée, à proximité des deux bars - restaurants des poches de stationnements plus ou moins aménagées et/ou dégradées. Une concentration des panneaux publicitaires est notable aux abords des restaurants.

### Etat actuel :

L'ensemble est très bien conservé, notamment les espaces situés en co-visibilité avec le château fort. Seuls les parasols publicitaires aux couleurs voyantes dénotent dans le paysage de Bonaguil depuis le donjon. De même, les panneaux publicitaires et les terrasses apportent une confusion. Dans le village, les stationnements ont un traitement disqualifiant. Cet aspect urbain dégradé banalise le site. La campagne, où les espaces boisés sont prégnants, est habitée et cultivée.

## Enjeux :

Il s'agit d'un vaste site, remarquable par la présence du château de Bonaguil, implanté sur le rocher à la confluence de deux cours d'eau, du village de Bonaguil encore authentique et de cette campagne préservée du nord du Lot-et-Garonne. Les vues depuis le château sont particulièrement préservées notamment en ce qui concerne le bâti, qui se fond dans le paysage.

Malgré un nombre très important de visiteurs, le village de Bonaguil conserve un aspect rural (hormis quelques aménagements facilement modifiables). Des situations topographiques variées, grâce à un relief creusé par les vallées, offrent une multitude de paysages dans un environnement agricole et forestier de qualité. Le caractère rural est en grande partie préservé et il confère aux abords du château une valeur particulière.

## Préconisations :-

- Travailler à l'insertion paysagère des aménagements d'accueil et de stationnement à proximité du château et à la suppression des panneaux publicitaires qui banalisent le site.
- Veiller particulièrement à préserver les espaces en co-visibilité avec le château de toute modification susceptible de nuire à l'intégrité du lieu. Un renforcement de la protection (classement), pourrait s'avérer nécessaire. D'ores et déjà, prévoir dans le document d'urbanisme de la commune un zonage adapté pour la protection des paysages naturels, agricoles et forestiers, faisant partie du site ou contribuant à la qualité de ses abords.
- Travailler à la gestion du site pour conserver ses qualités patrimoniales et paysagères au site malgré une fréquentation touristique très forte.

Rédaction août 2007

## Cartes

